

DECLARATION DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI A L'OCCASION DE LA JOURNEE
DES NATIONS UNIES.

DECLARATION DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI A L'OCCASION DE LA JOURNEE
DES NATIONS UNIES
24 OCTOBRE 1992

Aujourd'hui, la Communauté Internationale célèbre la Journée des Nations-Unies. Lorsque la Charte des Nations Unies fut signée le 24 octobre 1945, le monde venait d'être secoué par une guerre désastreuse, la plus cruelle et la plus dramatique dans l'histoire de l'humanité. En adhérant à la Charte de l'ONU, les Etats membres ont voulu joindre leurs efforts pour réaliser un idéal noble et commun, celui du maintien de la paix et de la sécurité internationales, du développement des relations amicales et de la coopération internationale. Le Burundi s'est toujours associé aux autres Nations pour célébrer cette Journée qui est une occasion idéale pour réaffirmer son attachement aux objectifs de l'Organisation des Nations-Unies.

Nous célébrons cette Journée, dans un contexte de renouveau au sein de notre Organisation. En effet, la première réunion que le Conseil de Sécurité ait jamais tenue au niveau des Chefs d'Etat ou de Gouvernement a offert l'occasion de réaffirmer l'attachement de chacun des Etats membres aux buts et aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Avec la fin de la guerre froide, un nouveau chapitre dans l'histoire a aussi vu le jour. Les Etats voient à nouveau dans l'Organisation des Nations-Unies une entité capable de maintenir la paix et la sécurité internationales, de promouvoir la justice et les droits de l'homme et de favoriser le progrès économique et social.

Le Gouvernement de la République du Burundi suit avec une attention soutenue les efforts déployés par l'Organisation des Nations-Unies dans la voie de la recherche et du maintien de la paix entre les peuples du monde. Ce n'est pas, certes, une tâche facile, mais sa détermination à défendre la paix force l'estime et l'admiration de part le monde.

Les nombreux changements politiques qui se sont opérés à travers le monde offrent de nouvelles perspectives et de nouveaux espoirs. Les bonnes relations qui sont créées entre l'Est et l'Ouest ; l'émergence des forces démocratiques un peu partout dans le monde ; l'ouverture économique des uns et des autres ; l'acceptation des nouveaux membres au sein de l'Organisation sont des facteurs qui vont certainement redynamiser notre Organisation.

Conscient de l'importance primordiale de la paix, la justice et le respect des droits de l'homme dans la vie de tous les peuples, le Gouvernement de la République du Burundi n'a cessé de promouvoir l'entente et la concorde entre tous ces citoyens. Les axes fondamentaux de cette politique se sont bâtis autour d'importants programmes qui se nomment réconciliation nationale, démocratisation des institutions et développement.

En ce qui concerne particulièrement la réconciliation nationale, le Burundi a entrepris un vaste programme de rapatriement volontaire des réfugiés burundais qui nous tient beaucoup à coeur. Aussi voudrions-nous placer la célébration du 47^e anniversaire de l'organisation des Nations-Unies sous le thème du rapatriement de nos compatriotes qui ont dû prendre le chemin de l'exil. En cela, le Gouvernement espère apporter ainsi sa modeste contribution à la solution de l'un des problèmes qui constituent une véritable angoisse pour l'Humanité.

En ce jour anniversaire de l'organisation des Nations-Unies, symbole de l'aspiration de tous les peuples du monde à vivre en paix et dans la fraternité, le Gouvernement de la République du Burundi tient à réaffirmer son engagement à tout mettre en oeuvre pour résoudre définitivement la question de ses réfugiés.

En cette heureuse occasion, nous tenons à renouveler la déclaration maintes fois exprimée, à savoir que nous devons partager avec nos compatriotes réfugiés ce patrimoine commun qu'est le BURUNDI, notre patrie à nous tous. Comme tous les Burundi vivant à l'intérieur de nos frontières, les réfugiés burundais ont le droit inaliénable de prendre part à ce qu'offre la nation burundaise à toutes ses filles et à tous ses fils, en vue de l'épanouissement intégral de leur personne.

L'occasion nous est donc offerte pour réitérer l'appel que Son Excellence le Major Pierre BUYOYA, Président de la République du Burundi, a solennellement lancé à tous les réfugiés burundais, en date du 29 décembre 1990, pour qu'ils regagnent librement leur patrie.

Par la voix des plus hautes instances du pays, le Burundi a donc offert à tous ses citoyens réfugiés de rentrer volontairement, sans condition aucune. Nous les accueillerons à bras ouverts, en toute fraternité.

Pour sa part, le Gouvernement ne ménagera aucun effort pour leur permettre de se réinsérer dans le tissu socio-économique de leur pays.

A cet égard, en accord avec la communauté internationale, le Gouvernement s'est engagé à les accueillir et à leur garantir toute la sécurité. C'est pourquoi conformément aux dispositions pertinentes de l'article 5 de la convention de l'Organisation de l'Unité Africaine régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique les réfugiés qui rentrent volontairement au Burundi ne font et ne feront l'objet d'aucune poursuite ni en raison des motifs liés aux situations d'insécurité que le Burundi a connu dans le passé ni en raison de leur participation dans des activités politiques pendant leur exil.

Bien plus, le Gouvernement s'est fixé le programme de leur venir en aide pour qu'ils se réinstallent décemment et se réintègrent dans la société, en toute dignité. La communauté internationale est témoin des soins que nous apportons dans l'accueil de ceux qui ont déjà regagné leur pays.

Nous nous réjouissons en effet de voir que l'appel du Chef de l'Etat a été entendu. A ce jour, le Burundi a en effet déjà eu la joie de recevoir plus de 30.000 des siens qui, parmi les réfugiés ont regagné le pays.

Nous leur souhaitons encore une fois la bienvenue et les assurons de toute notre sollicitude.

~~Nous encourageons tous ceux qui sont encore à l'extérieur et qui hésitent à rentrer à suivre ce bon exemple.~~

Notre vœu le plus cher est que dans les années qui viennent, aucun burundais ne vive plus nulle part au monde sous la qualité de réfugié. A ceux qui tout aussi librement choisiront de s'établir dans leur pays d'accueil, nous souhaitons bonheur et prospérité.

Le Gouvernement s'est organisé pour accueillir ceux qui rentrent et les réinstaller. Nous saisissons l'occasion pour remercier sincèrement les pays et les organismes amis qui nous épaulent dans cette tâche et lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle redouble d'efforts dans cette aide et cet appui.

Nous nous en voudrions de terminer cette déclaration sans réaffirmer encore une fois l'attachement du Gouvernement de la République du BURUNDI aux buts et aux objectifs de l'Organisation des Nations Unies.

Nous sommes en effet convaincus que la paix, la sécurité et la solidarités intenationales sont les seules voies pour parvenir à un développement harmonieux de toute l'humanité dans ce monde de plus en plus interdépendant. L'accentuation des fléaux tels que la famine, la maladie et la misère risque de rendre précaire cette paix que l'humanité recherche.

Malheureusement, les pays en voie de développement vivent une situation économique difficile. Certes, l'organisation des Nations Unies a mis aujourd'hui en place un mécanisme efficace de coopération à travers le Programme des Nations-Unies pour le Développement et des Institutions spécialisées des Nations Unies.

Le Gouvernement du Burundi apprécie hautement l'appui de l'Organisation des Nations-Unies aux efforts de développement des pays membres et du BURUNDI en particulier. Cependant, la diminution des ressources allouées par les pays riches aux organisations du Système des Nations-Unies contraste singulièrement avec les besoins sans cesse croissants des pays en développement. Nous en appelons dès lors à la solidarité internationale pour que nos pays puissent atteindre un niveau quelque peu confortable dans leurs efforts de développement.

Le Gouvernement du Burundi formule tous les meilleurs voeux et souhaite longue vie à l'organisation des Nations Unies pour què l'humanité puisse vivre dans la paix, la justice et la liberté.

Vive l'organisation des Nations-Unies,

Vive l'amitié et la solidarité entre les peuples.